

Ville d'Allauch



ADMINISTRATION

Campagne de recensement de la population 2022 du 20 janvier au 26 février à Allauch

Annulée en 2021 en raison de la situation sanitaire, la campagne de recensement 2022 aura bien lieu cette année, du jeudi 20 janvier au samedi 26 février. A l'image d'Allauch, les communes de plus de 10 000 habitants réalisent tous les ans une enquête par sondage auprès d'un échantillon de 8 % de la population et la collecte s'effectue entre janvier et février.

Publié le 24 janvier 2022

5 agents recenseurs, munis d'une carte officielle, déposeront les questionnaires dans les foyers et les reprendront une fois remplis. Ils vous proposeront également de répondre par Internet, (des codes personnels vous seront remis par l'agent recenseur).

Pour votre information, répondre au questionnaire de recensement, dont les données sont confidentielles, est obligatoire.

Le recensement permet de mieux connaître la population résidant en France. Il fournit de précieuses statistiques sur le nombre de logements, le nombre d'habitants et leurs caractéristiques (âge, profession exercée, conditions de logement, modes de transport, déplacements quotidiens, etc.). Il sert aussi au calcul de la dotation budgétaire globale de la commune.

Selon les données de l'INSEE, Allauch comptait 21 597 habitants en 2019.

>

**MAIRIE
D'ALLAUCH**

1 Place Pierre Bellot
13190 Allauch

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi - Jeudi :

8h30 > 12h30 - 14h > 18h

Vendredi :

8h30 > 12h - 14h > 17h30

Samedi :

8h30 > 12h